

Convocation	12/05/26	Membres en exercice	13	Présents	10
Publié le		Votants	12	Procurations	02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT RÉGIONAL DE CASTRES-MAZAMET
SÉANCE DU 20 MAI 2026 À 9h00**

Président de séance : Olivier FABRE

N° 2026/10

Élection des vice-présidents du syndicat mixte

Étaient présents :

RÉGION OCCITANIE : Christine BERNOT,

DÉPARTEMENT DU TARN : Didier HOULÈS, Florence ESTRABAUD, Christophe TESTAS,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET : Olivier FABRE, David VEAUTE, Florian AZÉMA,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THORÉ MONTAGNE NOIRE : Christine PUJOL,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOR ET AGOUT : Jean-Luc ALIBERT,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-LANGUEDOC : André CABROL.

Étaient absents, excusés :

RÉGION OCCITANIE : Vincent GAREL (pouvoir à Christine BERNOT), Jean-Luc GIBELIN (pouvoir à Christine BERNOT),

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT : Christine VALÉRO.

Secrétaire de séance :

Christophe TESTAS

Délibération n° 2026/10

Élection des vice-présidents du syndicat mixte

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte de l'aéroport régional de Castres-Mazamet (SMARCM), et notamment l'article 6.3 relatif aux vice-présidents qui prévoit que :

« Le nombre de Vice-présidents est fixé à 3.

Il est procédé à l'élection des nouveaux Vice-présidents à chaque changement de Présidence du Syndicat mixte »,

Il est procédé aux opérations de vote dont les résultats figurent en annexe aux procès-verbaux d'élection.

A l'issue du vote, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le Comité Syndical proclame :

- Monsieur Didier HOULÈS en qualité de 1^{er} Vice-Président,
- Monsieur Vincent GAREL en qualité de 2^{ème} Vice-Président,
- Monsieur David VEAUTE en qualité de 3^{ème} Vice-Président.

Fait et délibéré à Castres, le 20 mai 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

S.M.A.R.C.M.
SYNDICAT MIXTE DE
L'AÉROPORT RÉGIONAL DE
CASTRES-MAZAMET

Olivier FABRE



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE CASTRES-MAZAMET

Séance du mercredi 20 mai 2026

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

1^{er} élection Procès-Verbal

Le Président, a invité le Comité syndical à procéder à l'élection d'un Vice-Président.

Le secrétaire de séance est : Christophe TESTAS

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

- Candidats :

- Didier HOULÈS
-
-

- Vote : *Inscrits* 13
 Votants 12
 Bulletins blancs ou nuls 0
 Suffrages exprimés 12
 Majorité absolue 7

- Ont obtenu :

- Didier HOULÈS 12 voix
- voix
- voix

M Didier HOULÈS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est déclaré élu.

Les assesseurs

Les scrutateurs

Le secrétaire de séance

Le doyen d'âge

Le Président,

Olivier FABRE



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE CASTRES-MAZAMET

Séance du mercredi 20 mai 2026

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

**2^{ème} élection
Procès-Verbal**

Le Président, a invité le Comité syndical à procéder à l'élection d'un Vice-Président.

Le secrétaire de séance est : Christophe TESTAS

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

- Candidats :

- Vincent GAREL
-
-

- Vote :

<i>Inscrits</i>	13
<i>Votants</i>	12
<i>Bulletins blancs ou nuls</i>	0
<i>Suffrages exprimés</i>	12
<i>Majorité absolue</i>	7

- Ont obtenu :

- Vincent GAREL12.. voix
- voix
- voix

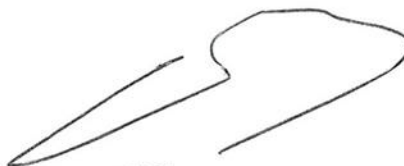
M Vincent GAREL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est déclaré élu.

Les assesseurs

Les scrutateurs

Le secrétaire de séance

Le doyen d'âge



Le Président,

Olivier FABRE





SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE CASTRES-MAZAMET

Séance du mercredi 20 mai 2026

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

3^{ème} élection
Procès-Verbal

Le Président, a invité le Comité syndical à procéder à l'élection d'un Vice-Président.

Le secrétaire de séance est : Christophe TESTAS

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

- Candidats :

- David VEAUTE
-
-

- Vote :	Inscrits	13
	Votants	<u>12</u>
	Bulletins blancs ou nuls	0
	Suffrages exprimés	<u>12</u>
	Majorité absolue	<u>7</u>

- Ont obtenu :

- David VEAUTE 12 voix
- voix
- voix

M David VEAUTE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est déclaré élu.

Les assesseurs

Les scrutateurs

Le secrétaire de séance

Le doyen d'âge

Le Président,

Olivier FABRE